

# Combat Laïque 76

Bulletin du Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

[creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr)

Février 2024

---

*J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent - Charb -*

## BULLETIN SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

*Assister à l'Assemblée générale du CRÉAL, c'est :*

- *Participer à définir l'orientation,*
- *Envisager les actions à mener et leur mise en œuvre,*
- *Assurer la pérennité et le renouvellement de l'association (notamment en participant à ses structures internes : commissions ponctuelles, comité de rédaction du bulletin, conseil d'administration.)*

*Nous comptons sur votre présence à Rouen  
à la Maison des associations et de la solidarité*

*22 bis rue Dumont d'Urville à Rouen*

*(quartier Préfecture, voir plan page 8)*

*le samedi 17 février 2024 à 14h30 heures.*

*(accueil à partir de 14h00)*

### SOMMAIRE

- 2 - Édito
- 3/8 - Rapport d'activité
- 9 - Rapport financier
- 10 - Effectifs du CRÉAL
  - Budget prévisionnel
  - Renouvellement du Conseil d'administration
- 11 - Annexe 1
- 12 - Annexe 2
- 13 - Annexe 3
- 14 /16 - Annexe 4

*Un apéritif ou rafraîchissement sera servi à l'issue de l'Assemblée Générale*

## Bifurcation laïque et sociale ou extrême-droite au pouvoir ?



« *L'hybridation en cours entre macronisme et extrême-droite* », que nous évoquions dans *Combat laïque* de juin dernier a trouvé une concrétisation dans l'adoption de la loi asile-immigration en décembre.

**Cela consacre une emprise idéologique acceptée par adhésion ou par calcul.**

On en trouve des traces dans les mesures envisagées pour l'éducation par G. Attal et E. Macron : autoritarisme, tri social au collège, « réarmement » civique, Service national universel en seconde (SNU), uniforme, salaire au mérite...

Le rôle néfaste de l'enseignement privé confortant un entre-soi social - sans abandonner son prisme confessionnel - est médiatisé depuis quelques mois : publication des IPS (indice de position sociale) des établissements, rapport de la Cour des comptes établissant sa lourde responsabilité dans le séparatisme scolaire. Les enquêtes des médias

suite à la mise en cause mensongère de l'école publique par Amélie Oudéa-Castéra - dont les enfants sont scolarisés dans le très catholique lycée Stanislas - montrent ce que nous savons depuis longtemps sur le financement public du privé et la quasi absence de contrôles dont il fait l'objet.

Le refus du dualisme scolaire et de son financement public seraient plus utiles à la cohésion sociale qu'un dispendieux SNU généralisé en classe de seconde. Cet embrigadement est programmé en même temps que l'éviction des enfants d'origine populaire de la poursuite d'études. L'enseignement privé est vu comme un modèle, l'apprentissage et

l'alternance comme des panacées. Des projets de loi visent à conditionner la subvention publique du privé sous contrat à sa prise en compte de plus de mixité sociale. Ne serait-ce pas une forme d'intégration et de reconnaissance du dualisme scolaire ? Comment concrétiser la revendication « Fonds publics pour la seule école publique » ?

La défaite du mouvement pourtant massif et populaire contre la réforme des retraites en France permet au gouvernement et au patronat de propulser d'autres attaques : chômage, sécurité sociale, services publics, école... dans un contexte où l'Insee évalue le nombre de pauvres à 14,5 % de la popu-

lation. La décrédibilisation de l'action collective risque d'entraîner un débousolement, une désolation favorables aux extrêmes-droites. Le contexte international conflictuel, guerrier voit aussi leur progression sur tous les continents tandis que les dépenses d'armement atteignent des sommets.

L'extrême-droite religieuse continue d'alimenter ou d'exacerber les haines, les violences, les conflits comme au Proche-Orient.

La laïcité se donne la raison pour méthode. La difficile conquête de cette philosophie de la liberté

est bonne pour toutes et tous, croyant·e·s ou non, dans le cadre de la liberté de conscience et de la séparation du politique et du religieux. Elle est une condition de la paix.

**Modestement mais résolument, notre Assemblée générale doit étudier les moyens de promouvoir la laïcité, d'engager les réflexions et actions propres à favoriser une bifurcation laïque et sociale. Pour y parvenir, le CREAL76 doit penser et mettre en place un renouvellement de ses animateurs et de son fonctionnement.**

# COMITÉ DE RÉFLEXION ET D'ACTION LAÏQUE DE LA SEINE-MARITIME

[www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

Assemblée générale statutaire 2024

## Rapport moral et d'activité

EXERCICE 2023

présenté au nom du Conseil d'Administration

Ce rapport moral et d'activité et le rapport financier constituent un ensemble apportant les informations sur l'action menée au cours de l'année 2023. C'est à partir de ces éléments et du débat sur l'orientation et les perspectives du CREAL76 que seront définies les propositions pour l'année qui s'ouvre et les moyens à mettre en œuvre pour leur réalisation.

Chaque adhérent·e doit connaître, examiner, soumettre à la critique les nombreux rouages et outils de notre association pour travailler collectivement à leur amélioration car une organisation en bon état de marche et impliquant le plus grand nombre est un gage de l'efficacité de nos actions.

### I. Des instances et des comptes-rendus réguliers

- Le Conseil d'administration s'est tenu chaque mois (sauf juillet et août) avec 8 à 10 membres et la présence de 2 ou 3 adhérent·e·s. Le CA est ouvert à tous ceux et toutes celles qui, adhérant au CREAL76, souhaitent apporter une participation active même ponctuelle. Que ceux et celles qui souhaitent connaître les lieux et dates des CA se manifestent dès le début de l'année.
- Chaque adhérent·e reçoit le compte-rendu de cette réunion dans la *Lettre du CREAL76*. Cet envoi peut être l'occasion de communiquer d'autres informations.
- L'assemblée générale statutaire a été convoquée dans les formes et délais prévus par les statuts. La convocation est accompagnée d'un document contenant le rapport moral et d'activité, le rapport financier ainsi que d'autres informations permettant à chaque adhérent·e de bien cerner la réalité de l'association et de préparer sa participation active à l'AG.
- Un impératif pour pérenniser notre association est, plus que jamais, de rajeunir et renouveler son équipe d'animation dont la plupart des membres sont présents depuis de nombreuses années et dont le remplacement devient incontournable.

### II. Les outils de communication et d'expression du



#### A. Le bulletin *Combat laïque*, une vitrine du CREAL76

***Combat laïque* n'est pas un simple bulletin de liaison** entre membres de l'association, c'est une vitrine du CREAL76, un outil d'information,

d'intervention et de réflexion. Le bulletin est un outil mis à la disposition des adhérent·e·s qui doit servir à susciter de futures adhésions. Voilà pourquoi le tirage de *Combat laïque* est supérieur au nombre des adhérent·e·s qui ne doivent pas hésiter à en demander pour diffusion, des exemplaires supplémentaires. Des tirages A5 sont réservés à la diffusion militante.

La périodicité a été maintenue :

bulletin spécial AG, n°88 (mars), n°89 (juin), n°90 (octobre), n°91(décembre) ainsi qu'un spécial 1<sup>er</sup> mai.

**Toutes les productions écrites du CREAL76 sont archivées** et disponibles sur le site [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr).

Nous avons besoin de constituer une photothèque pour illustrer le bulletin et nos autres publications : ayons le réflexe de transmettre des clichés (photographiques) libres de droits ainsi que des dessins ! Nous apprécions les dessins de Bernard Painchault qui font

mieux que simplement illustrer les articles de *Combat laïque*.

**Le nombre des auteur·e·s d'articles pour le bulletin est trop restreint.** Rappelons que le bulletin est ouvert à toute contribution que ferait parvenir tout·e adhérent·e. Même sous la forme d'un court billet, d'une brève ou d'un écho, d'une information.

**Le Comité de rédaction se réunit en amont de chaque bulletin** depuis le numéro 90 de septembre pour en définir le contenu, les thèmes à aborder.

Pour assurer la régularité des différentes rubriques (laïcité, école, service public, féminisme, expression du CREAL, vie du CREAL...) il serait bon qu'elles soient « chapeautées » par un responsable dont le rôle serait d'assurer l'alimentation de la rubrique, soit en écrivant lui-même des textes, soit en sollicitant des textes. Il faudrait établir à l'avance la longueur des textes (nombre de caractères), écrire des textes les plus concis possibles, y glisser des intertitres et penser à une illustration possible. Nous reproduisons à nouveau les préconisations pour tenter d'organiser le bulletin en rubriques régulières, lister les types d'écrits attendus et donner quelques conseils techniques.

(VOIR ANNEXE 2 page 12).

Nous avons continué à bénéficier des chroniques de Dominique Delahaye, romancier, pour "La chronique du mécréant" et Guillaume Lecointre, professeur et chercheur au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) pour "La chronique de Rahan".

Le CREAL76 a publié 5 suppléments au bulletin en 2023 sous forme de brochures écrites par des adhé-

rent·e·s. Quatre brochures proposées par Pierre Miléo : *Stalingrad ; La fondation du CNR ; La constitution de la 1<sup>ère</sup> République (24 juin 1793) ; Les raisons de la situation actuelle au Proche-Orient*. Une brochure a été proposée par Sylvie Leprince : *Rouen 1698 : une inspection aux écoles de filles*.

**Débat :**

**Quelles sont l'appréciation, les critiques du bulletin sur son contenu, son illustration, sa lisibilité? Quelle appréciation des brochures ? Comment améliorer la diffusion du bulletin et des brochures ?**

**B. Le site du CREAL 76 et ses potentialités**

Le bulletin, le site internet, la newsletter, la lettre aux adhérents, les réseaux sociaux, chacun de ces moyens de communication a son utilité spécifique, il convient de mieux les coordonner. **Il nous manque toujours un répertoire organisé et actualisé des divers médias, relais, sites** permettant de faire connaître nos initiatives ou communiqués trop rarement diffusés dans la presse locale.

**Le site internet, autre vitrine essentielle de notre association**

Régulièrement actualisé, le site [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr) impose un travail quasi quotidien à ses animateurs. C'est à la fois un outil d'archivage, une vitrine à utiliser pour faire connaître le CREAL76, un outil d'intervention et de documentation, un moyen d'expression rapide et renouvelé.

Il permet :

- aux adhérent·e·s de trouver toute la **documentation**, sur le CREAL76 et son histoire ainsi qu'une **bibliographie** et des **ressources** mais aussi de suivre, presque au jour le jour, **l'activité de l'association**.
- à toutes et tous de retrouver dans **l'agenda** les manifestations syndicales ou associatives, des spectacles et expositions temporaires
- aux militant·e·s, organisations, structures, collectivités de trouver un éventail d'animations, de ressources, de documents variés rassemblés dans **une plaquette** consultable dans la rubrique *Ressources*
- aux visiteurs de se faire une idée de nos activités et de l'état de notre réflexion collective, d'entendre ou de visionner dans leur intégralité des **conférences** que

nous avons organisées ou auxquelles nous avons participé



- aux personnalités sollicitées par le CREAL76 pour venir tenir une conférence ou animer un débat de se faire une idée de l'association, de ses buts, de son fonctionnement.
- de publier un **billet** si possible bimensuel de 1 000 signes en lien avec l'actualité. Les propositions de billet sont les bienvenues.

- de consulter les tweets du CREAL76 et de les retweeter. Le rachat de Tweeter par Elon Musk suscite des craintes et si le CA du 16 novembre n'a pas décidé de fermer le compte CREAL, il se prononce pour une vigilance particulière et s'intéresse à des alternatives.
- de publier des **communiqués** également envoyés à la presse et aux organisations ainsi qu'à nos contacts nationaux.
- de recevoir les **newsletters** (lettres d'information) envoyées régulièrement. 225 inscrits à la newsletter à ce jour dont une centaine d'adhérent·e·s, reçoivent donc les informations qui scandent la vie du CREAL76 : un **billet** traitant de l'actualité, la parution du **bulletin Combat laïque**, l'annonce des **initiatives diverses**, etc.

**Les possibilités du site sont trop peu utilisées**, il est par exemple possible d'**alimenter la rubrique Lu, vu, entendu pour signaler et diffuser un document écrit, audio ou vidéo** en indiquant son lien d'accès et en faisant une très courte présentation de 4 lignes maximum. Cette rubrique permet aussi de **signaler un événement, une initiative** pour l'agenda du site.

La refondation de la présentation actuelle du site est à l'étude.

**Réseaux sociaux**

L'utilisation des réseaux sociaux semble incontournable :

- pour une communication rapide,
- pour s'adresser à un public plus jeune ou ayant adopté ce mode d'information et de communication.

**Adresses électroniques**

Le recours aux adresses électroniques se montre indispensable pour diffuser rapidement des informations urgentes, des annonces, des initiatives d'associations amies, des appels concernant des manifestations ou des pétitions et maîtriser les frais postaux. **Que les connecté·e·s qui n'ont pas donné leur adresse courriel réparent cet oubli !**

Mais que les non connecté·e·s se rassurent, ils recevront leur courrier !

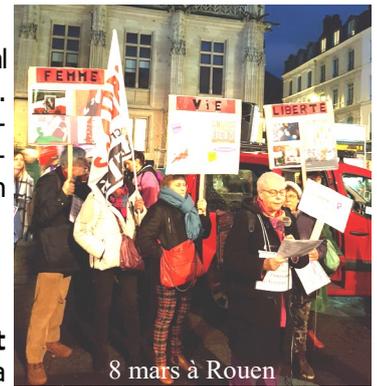
**Débat : Quelles sont vos remarques ou critiques sur le contenu, la forme du site [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr) ? des newsletters ? La rubrique Lu, vu, entendu est-elle utile ? Quelle utilisation des réseaux sociaux mettre en place ?**

### III. Le CREAL76 à l'initiative et dans les mouvements sociaux en 2022

#### A – Vie du CREAL76

- Le CREAL76 a été présent dans nombre de manifestations du mouvement social en 2023 (voir <http://www.creal76.fr/pages/activites/actions-passees.html>). Ces manifestations ou initiatives ont été de plusieurs types : défense des libertés fondamentales ; thématique liée au féminisme ; retraites (14 manifestations) ; éducation nationale ; mouvements interprofessionnels ; 1<sup>er</sup> mai avec un bulletin spécial du CREAL76.

Le 8 mars, le CREAL a diffusé un tract spécifique (<http://www.creal76.fr/medias/files/2023-03-08-tract-creal-1-.pdf>).



8 mars à Rouen

- **Le CREAL 76 a été moteur dans la mobilisation contre le financement public d'établissements supérieurs** privés par la Région Normandie et la Métropole rouennaise. 26 organisations ont adressé une lettre ouverte à leur président respectif, des tracts reprenant ce courrier ont été distribués aux étudiant·e·s et une pétition a été mise en ligne ([https://www.change.org/p/non-au-financement-de-l-enseignement-sup%C3%A9rieur-priv%C3%A9-par-les-r%C3%A9gion-et-m%C3%A9tropole-de-rouen?recruiter=87675635&recruited\\_by\\_id=ffddc5b7-6cd6-4ba7-a0d4-a763056ef14d&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_campaign=share\\_for\\_starters\\_page&utm\\_medium=copylink](https://www.change.org/p/non-au-financement-de-l-enseignement-sup%C3%A9rieur-priv%C3%A9-par-les-r%C3%A9gion-et-m%C3%A9tropole-de-rouen?recruiter=87675635&recruited_by_id=ffddc5b7-6cd6-4ba7-a0d4-a763056ef14d&utm_source=share_petition&utm_campaign=share_for_starters_page&utm_medium=copylink)). Force est de constater que malgré l'unité réalisée, cette action n'a pas pris l'ampleur souhaitée, les quelques centaines de signatures de la pétition n'étayant pas le rapport de force à construire.



Conférence avec Chahla CHAFIQ le 28 mars 2023

- Le CREAL76 a organisé dans le cadre de *Rouen donne des Elles* une conférence-débat *Solidarité avec les femmes iraniennes - Femme, Vie, Liberté* avec Chahla Chafiq (<https://youtu.be/U4nGETxUIP0>).
- Le CREAL 76 a également proposé un spectacle-débat le 18 novembre. Après la représentation de *Femmes papier* par File en scène, le débat était animé par Amnesty international, le Mouvement du Nid et le PAVIF (Pôle d'accueil violences intra-familiales).
- **En 2023, nos initiatives publiques ont donc eu pour thème le féminisme. D'autres thèmes en lien avec la laïcité mériteraient des réunions publiques, notamment autour de l'école privée, de son financement, de son rôle dans le tri social.**
- Le CREAL a participé au forum des associations de Rouen le 9 septembre.
- Le CREAL a soutenu le 16 septembre à Rouen l'initiative *Empreintes*, performance d' "art en commun" proposée pour commémorer l'anniversaire de la mort de Masha Amini et soutenir les Iraniennes et Iraniens opposé·e·s au régime des mollahs.
- Le CREAL a publié un communiqué : *Palmarès des lycées et promotion de l'enseignement privé* le 05.04.
- Le CREAL a signé des communiqués du Collectif laïque national dont il est membre : *La liberté d'expression agressée une nouvelle fois* le 31.03 (sur l'agression du CREAL lors de la manifestation rouennaise le 8 mars) ; *Restons fidèles à la mémoire de Samuel Paty* le 10.10 ; *Attaque au couteau au lycée Gambetta-Carnot à Arras* le 15.10.
- Le CREAL a publié, soutient et a signé l'appel de Paris du 9 décembre adopté lors d'une réunion regroupant des laïques du monde entier : *Laïques de tous les pays, unissez-vous !* <http://www.creal76.fr/medias/files/appel-de-paris-pour-signature-frenchenglish.pdf>
- Le CREAL a prêté l'exposition *La laïcité en questions* de la BnF au lycée Le Corbusier de Saint-Étienne-du-Rouvray fin novembre et début décembre. Il est intervenu au lycée le 7 décembre devant une centaine d'élèves sur le thème « Qu'est-ce que la laïcité ? » à partir de diapos tirées d'une vidéo de l'UFAL. Une intervention sur le même sujet a eu lieu aussi le 21 décembre devant 4 classes de 3<sup>e</sup> du Collège Branly au Grand-Quevilly. Très bon accueil dans les deux cas.

**Notre participation aux manifestations et initiatives du mouvement social nous permet d'être en contact avec lui, de diffuser nos tracts, brochures et bulletins, de donner corps à notre perspective de liaison du combat laïque et du combat social.**



8 mars 2023 à Rouen



## **B – Le CREAL76 dans les collectifs**

### **Le CDLF (Collectif de défense des libertés fondamentales)**

Le CDLF s'est réuni régulièrement avec plus ou moins de participant·e·s en 2023.

Le CREAL76 a signé l'appel à manifester le 23 septembre « *Pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques* » suite au décès de Nahel et des appels contre le projet de loi asile-immigration finalement adopté avec les voix et le contenu de l'extrême-droite.

Le CDLF n'est plus toujours à l'initiative sur les atteintes aux libertés fondamentales.

Son rôle unitaire en sort d'autant amoindri que - même si certaines ont leur spécificité - nous voyons l'arrivée de nouvelles entités (AMIES 76 - Association migrant·e·s informations ensemble solidaires) ou d'entités nationales déclinées localement (UCIJ - Unité contre une immigration jetable ; EGM - États généraux des migrations) participant d'un émiettement des actions.

Est-ce que l'appel national de 300 personnalités « *pour un sursaut des libertés fondamentales* » représente un dépassement de cet émiettement tant dans sa structure que dans son contenu ? (VOIR ANNEXE 3 page 13)

**Débat : Le CDLF est-il encore un outil unitaire de défense des libertés fondamentales ? Le CREAL doit-il continuer à en être membre ? Quelle appréciation de l'appel des 300 personnalités ?**

## **Travail féministe « unitaire » en 2023**

Nous étions plutôt optimistes lors de l'AG de 2023 car la mise en place d'une mobilisation unitaire pour le 8 mars, à laquelle le CREAL avait largement contribué, était en bonne voie.

Ce travail a abouti à un appel unitaire signé par 14 organisations (Alternative étudiante Rouen, Assemblée féministe de Rouen, ASTI, CFDT, CGT, CREAL76, FSU, Groupe d'Action Féministe, LDH, Mouvement du Nid, Nous Toutes, Solidaires, UNEF, UNSA) et la manifestation a été particulièrement bien suivie. Malheureusement, cette unité a été très gravement entachée par des agressions envers le CREAL76 et du Mouvement du Nid. Le CREAL s'est adressé le 14 mars aux personnes ou structures ayant organisé la manifestation pour leur demander de condamner fermement ces violences. Cette adresse n'a suscité que peu de réactions : la LDH le 27 mars, le Mouvement du Nid le 26 avril, puis l'Union Départementale CGT le 5 juin. Le CA du 7 juin a donc décidé d'une deuxième interpellation des organisatrices du 8 mars : la FSU et SOLIDAIRES ont alors exprimé leur soutien. Mais, au total, cela ne fait donc que 5 condamnations des agressions du 8 mars sur 14 organisations signataires du tract d'appel commun.

De plus, le 27 juin, un message de la Libre Pensée (non organisatrice) qui avait apporté son soutien au CREAL a « précisé sa position » en considérant qu'une de nos pancartes « stigmatisait le port du voile » : le CA a approuvé la réponse de Viviane Nordon qui avait reçu personnellement le message de la LP car elle portait cette pancarte.

Pour finir, le 23 septembre, les « Collages féministes » de Rouen ont publié sur la liste de diffusion unitaire utilisée pour préparer le 8 mars un message de « non soutien au CREAL » : étant donné la teneur de ce texte, le CA a décidé de ne pas y répondre.

Tous les documents relatifs aux agressions du 8 mars figurent dans l'Annexe « Travail féministe ».

Depuis, le mouvement féministe est en régression sur Rouen. Il n'y a même pas eu une tentative pour marquer collectivement le 1<sup>er</sup> anniversaire de la mort de Masha Amini (la performance *Empreintes* citée plus haut était au départ une initiative individuelle). Le 28 septembre, pour la Journée internationale du droit à l'avortement, le GAF (Groupe d'Action Féministe), Nous Toutes Rouen et les Collages Féministes ont appelé à un rassemblement que nous n'avons évidemment pas relayé. Le 25 novembre, pour la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, il y avait deux initiatives : l'une à 11h de l'intersyndicale CGT-FSU-SOLIDAIRES et l'autre à 14h du GAF et de Nous Toutes. Le 11 janvier, seuls ces trois syndicats ont appelé à se mobiliser contre toutes les violences sexistes et sexuelles suite à « l'affaire Depardieu ». Force est de constater que ces initiatives ne font pas le plein : de 100 à 300 personnes alors que nous étions environ 2000 le 8 mars.

Le GAF a lancé des invitations à une réunion pour préparer le 8 mars 2024. Nous ne savons pas qui y a été convié (pas le CREAL en tous cas !) mais SOLIDAIRES nous a dit y aller pour travailler à un élargissement sans exclusive tout en posant des conditions pour que toutes les opinions puissent s'exprimer sans qu'il y ait d'agressions. À suivre donc mais sans illusions...

Il faut cependant noter que nos réunions publiques, que ce soit celle de solidarité avec les femmes iraniennes ou le débat sur les violences envers les femmes qui a suivi la représentation de *Femmes papier*, nous ont permis de tisser des liens avec d'autres organisations, notamment Amnesty international et le Mouvement du Nid.

VOIR ANNEXE 4 pages 14 à 16

**Débat : Le CREAL 76 doit-il poursuivre sa participation au travail unitaire féministe ? À quelles conditions et avec quel mandat ?**

### Le collectif laïque national

Les réunions ont lieu une fois par mois en visioconférence. Le CLN regroupe une quarantaine d'organisations nationales ou locales « *agissant pour la laïcité et les droits de l'Homme* ». Il publie des communiqués en ce sens sur des questions d'actualité et un rapport annuel. Chaque membre a le loisir de signer ou non ces productions. Le CREAL a signé les communiqués proposés en 2023. Le CLN s'est organisé en commissions (rapport national ; événements ; communiqués ; école). Le CREAL76 participe au groupe « école » animé par Eddy Khaldi, président national des DDEN (délégués départementaux de l'Éducation nationale).

Le CLN est un des seuls outils de liaison des organisations laïques au niveau national. Les échanges et informations lors des réunions sont utiles pour avoir une vision nationale des problématiques et actualités liées à la laïcité et pour pouvoir y réagir collectivement.

## IV. Orientation et perspectives

Les axes fondamentaux figurant à l'article 2 de nos statuts semblent toujours pertinents :

- **rassembler** dans cette période où les forces de divisions se développent
- **lier la laïcité au combat social** au moment où les reculs sur ces deux plans sont inquiétants
- **inscrire notre réflexion et notre action dans un cadre** universaliste au moment où les communautarismes et les identitarismes essaient de s'imposer et où l'influence de l'extrême-droite est grandissante
- rappeler que **le principe laïque est un principe incontournable d'émancipation**, indispensable à la réalisation d'une république démocratique et sociale.

**La défense et l'extension des services publics**, leur fonctionnement solidaire au service de la population et à rebours d'une gestion comptable, d'un objectif de rentabilité sont impératifs. Ce sont des outils de l'égalité qui doivent avoir les moyens de leur mission. Le CREAL76 continuera à participer aux mobilisations sur ces objectifs en rappelant le principe de laïcité applicable aux services publics.

**La défense de l'école publique laïque**, dans un contexte où le dualisme scolaire n'est plus contesté y compris par une partie de la gauche, devient de plus en plus nécessaire. La captation des budgets publics par l'enseignement privé confessionnel, commercial - avec des entités privées financées par des fonds d'investissement comme dans l'enseignement supérieur - atteint des niveaux importants. **Le CREAL76 dénonce le dénigrement de l'école publique par la nouvelle ministre de l'Éducation nationale et sa caution, sous prétexte de libre choix, à l'enseignement privé catholique réactionnaire.** Le CREAL76 s'inquiète de l'abandon des cursus scolaires à des objectifs à court terme selon les souhaits patronaux, ne permettant pas l'accès à une culture générale, à des savoirs affranchis de tout dogme et à l'esprit critique pour la jeunesse. En outre, le CREAL76 dénonce la mise au pas de la jeunesse (Service national universel généralisé, port de l'uniforme, autoritarisme...) qui accompagne une stratégie de déscolarisation et d'éviction de la poursuite des études des enfants des classes populaires.

**Nous continuerons à nous adresser aux acteurs sociaux, politiques pour tenter de retrouver une unité indispensable** pour faire progresser les combats communs d'émancipation individuelle et collective (droits humains, antiracisme, féminisme, laïcité). Nous proposons de poursuivre **notre participation au CLN**. Comme l'an dernier, pour ce qui concerne **notre participation au CDLF et au travail unitaire féministe**, notre participation - sur des bases universalistes, laïques, anticléricales - est conditionnée par la prise en compte de ces bases comme par un fonctionnement démocratique et respectueux des décisions prises en commun.

**Parmi les raisons de cette difficile unité**, nous notons le progrès de conceptions réductrices de la laïcité à une cohabitation de convictions, laissant place à des communautarismes ou identitarismes y compris dans des organisations se classant à gauche. Ces conceptions inversent les deux phrases de l'article 1 de la loi de 1905, ce qui donne le primat à la liberté de culte par rapport à la liberté de conscience. Cela peut ouvrir la voie à la négation de la laïcité vue comme opposée à une liberté religieuse pourtant non contestée et dont la revendication du port de l'abaya était une manifestation, finalement réglée en quelques semaines par l'application de la loi de 2004 sur le port de signes religieux ostensibles à l'école publique. Nous réaffirmons que la laïcité permet le plus haut degré de liberté pour toutes et tous. Dans cette période critique où les clivages s'exacerbent, **notre travail de clarification et d'éducation populaire est nécessaire**. Il pourra prendre la forme de réunions publiques, d'articles d'analyse dans nos publications. Nous proposons de mettre sur pied des réunions thématiques régulières s'adressant aux adhérent·e·s et qui peuvent être ouvertes.

Les thèmes figurant dans le dépliant *Formations, conférences, débat, ressources* peuvent être retenus pour ces réunions : <http://www.creal76.fr/pages/ressources/formation-conferences-debats-ressources.html>. Nous proposons de nous adresser aux élèves des collèges et lycées en utilisant l'exposition *La laïcité en questions* de la BnF et les diapos tirées de la vidéo de l'UFAL : [https://www.ufal.org/laicite/le-clip-anime-de-lufal-sur-la-laicite/?utm\\_source=mailup&utm\\_medium=courriel&utm\\_campaign=f lash](https://www.ufal.org/laicite/le-clip-anime-de-lufal-sur-la-laicite/?utm_source=mailup&utm_medium=courriel&utm_campaign=f lash) .

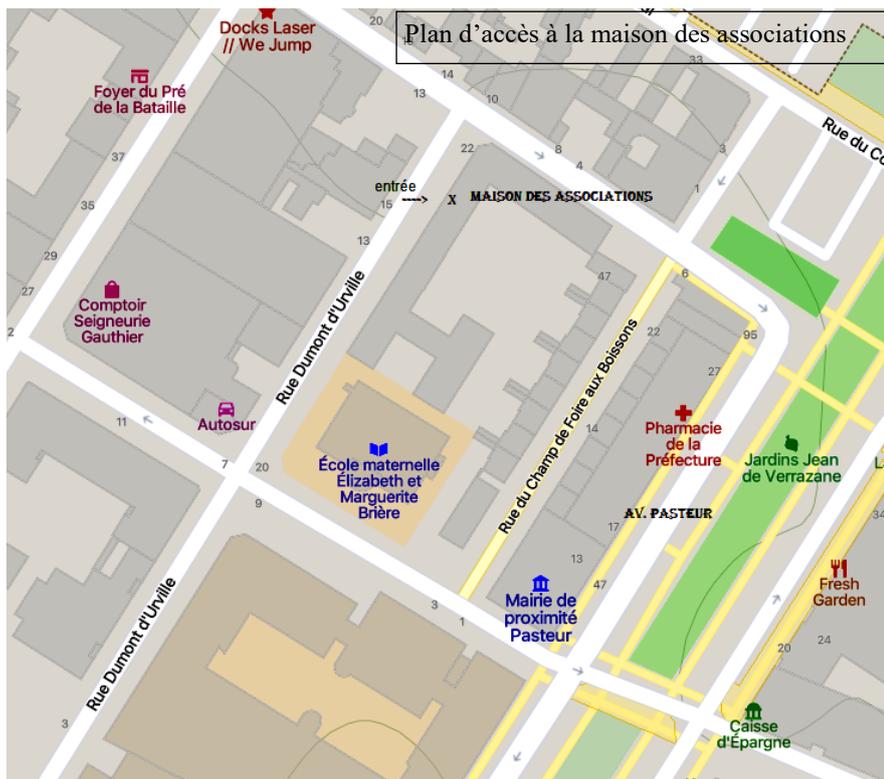
Combattre tous les fondamentalismes religieux violents de l'Inde à l'Argentine ou au Proche-Orient et les théocraties, en Iran, en Afghanistan...est indispensable pour la paix, pour permettre l'accès aux droits humains dont la liberté de conscience, garantie protégeant toutes les convictions. Nous devons refuser les dénis, le relativisme que savent utiliser les fondamentalistes et qui sont des défaites pour les libertés, l'égalité et la laïcité mais aussi pour le féminisme et l'antiracisme. L'assassinat de Dominique Bernard par un fanatique islamiste pour qui la liberté de conscience est impensable visait directement l'école publique laïque.

La barbarie des attaques des islamistes du Hamas le 7 octobre ne saurait justifier la riposte israélienne meurtrière et destructrice appuyée par l'extrême-droite religieuse et politique contre la population de Gaza ni avaliser la colonisation en Cisjordanie ainsi qu'une situation d'apartheid. Il n'y aura pas de paix juste et durable sans établissement de régimes laïques au Proche-Orient. Nous le répétons : partout, contre la barbarie, laïcité !

Les extrêmes-droites, avec les fondamentalismes reli-

gieux, sont les pires ennemis de la laïcité, des libertés, de l'école publique. Elles pervertissent la laïcité en drapeau identitaire français masquant leur racisme ancien à l'exact opposé de ce principe universel d'égalité et de liberté. Son idéologie imprègne la loi asile-immigration adoptée avec ses voix en décembre. Le CREAL76 se mobilisera pour son abrogation. Nombre de mesures annoncées pour l'école par Gabriel Attal ou Emmanuel Macron le 16 janvier s'en inspirent peu ou prou : thématique de l'ordre et de l'autorité (« réarmement » moral), contre le collège unique, pour une orientation précoce, labellisation officielle des manuels scolaires, diplôme du Brevet comme examen d'orientation (et donc du tri social), revalorisation salariale au mérite... À ces visions passéistes rappelant le parti de l'ordre moral de Mac-Mahon en 1873, nous opposerons les conquêtes sociales, la solidarité avec des services publics et une sécurité sociale resocialisés, l'objectif de cohésion et de mixité sociale notamment au moyen de l'école publique laïque et par la fin du dualisme scolaire sur financement public.

## Débat sur notre conception de la laïcité dans un contexte difficile ou hostile ; sur les perspectives concrètes (thèmes, formes)



7 mars 2023 à Rouen  
Manifestation  
contre la réforme des retraites

Combat Laïque 76, bulletin édité par le CREAL76 (association loi de 1901)  
Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

Président : Francis VANHÉE 10 chemin aux Anglais 76680 SAINT-SAËNS

courriel [creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr) 06 86 15 33 59 @creal\_76

Trésorière : Ani CORNÉLIS 16 route de Montville 76770 MALAUNAY

Adhésion 2023 : 25 € (cotisation annuelle)

chèque à l'ordre de CREAL76 LBP 06 995 13 U 035

- ou après virement IBAN : FR07 2004 1010 1406 9951 3U03 545 bic : PSSTFRPPROU

Imprimerie spéciale de l'éditeur ISSN 1731-1801

Directeur de la publication : Francis VANHÉE



site : [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

## **ANNEXE 1**

### **Réunion de la commission pérennité et renouvellement du CREA76 du 10 /01/24**

Présent.e.s : F. Vanhee, A. Rozay, C. Dumont, A. Cornelis, D. Binault , C. Lecoq et D. Querret, contributeur.

La question de la pérennité du CREAL76 est urgente et grave. Le nombre d'adhésions diminue et l'équipe militante a des difficultés à se renouveler. Nous sommes moins nombreux, nous vieillissons et le travail repose sur trop peu de personnes.

Pourtant on pourrait penser le contraire :

- Le bulletin *Combat Laïque* est d'une haute tenue ; avec ses suppléments spécifiques il forme, informe, affirme notre présence dans le mouvement social.
- Le site quotidiennement tenu à jour expose le point de vue du CREAL. Il est également une vitrine, une réserve d'archives et de ressources pour intervenir.

Mais il faut savoir que ces réussites sont obtenues par un travail considérable qui ne peut être maintenu en l'état si l'équipe militante ne s'étoffe pas de quelques personnes plus jeunes.

Il est indispensable et urgent d'alléger certains travaux, de libérer certain.e.s militant.e.s donc d'élargir l'équipe, de la rajeunir.

Certaines préconisations formulées antérieurement ont déjà été réalisées, comme par exemple la mise en place d'un comité de rédaction du bulletin qui donne des résultats pour les publications, ou le « parrainage ».

Des propositions sont faites.

Il est possible dans l'immédiat de rationaliser notre fonctionnement :

- Le CA : préparer l'ordre du jour collectivement, partager la présentation des sujets, présentation qui pourra être rédigée au préalable (par exemple les comptes-rendus du CLN ou de collectifs locaux), établir des priorités pour limiter la durée des réunions.
- Le bulletin : c'est trois semaines de travail (rédactrices et rédacteurs, directeur de publication, metteur en page, relecteurs, imprimeurs). Il est proposé de garder le rythme (trimestriel) et de réduire le volume si nécessaire (ledit volume a évolué entre 28 et 16 pages).
- Les doublettes : toujours préconisé, jamais vraiment réalisé, c'est un fonctionnement qui prévoit pour chaque responsabilité deux personnes.
- Innover pour durer : pour joindre les jeunes et s'inscrire dans les débats il est indispensable de développer notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook et X par exemple). Cela va se réaliser prochainement.

Chaque année nous comptons de nouveaux et nouvelles adhérent.e.s. Pour les fidéliser il faudrait connaître leurs motivations. Il serait possible de les rencontrer et de les inviter à des commissions spécifiques ouvertes qui seraient préparées par des réunions à thème. Leur accueil lors de l'AG semble un moment propice.

Lors de nos animations dans les établissements scolaires nous rencontrons des professeurs. Il faudrait privilégier ces rencontres : préparer un filage de l'intervention, interroger sur les réactions des lycéens, garder le contact, envoyer un mot de remerciement et envoyer régulièrement une publication (accompagnée d'un bulletin d'adhésion) à une (au moins) « personne-contact ».

Continuer l'information déjà mise en route (par exemple auprès des municipalités, des élus, des associations).

Pour le parrainage penser spécialement aux jeunes, aux enseignants, aux militants et adresser deux exemplaires de chaque bulletin à chaque parrainé.

Pour prendre contact, penser à une lettre courte et incisive comportant deux déclinaisons : une ouverte pour distribuer lors des manifestations par exemple et une ciblée pour les envois personnels.

Ces diverses et utiles propositions ne doivent pas nous faire oublier la première phrase du compte-rendu « *La question de la pérennité du CREAL76 est urgente et grave* », ainsi que le fait que Francis souhaite quitter la présidence de notre association, comme il nous l'avait annoncé il y a un an. Bien sûr certaines responsabilités peuvent être partagées mais la situation est très-préoccupante.

Notre site Internet : [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

- Sur notre site, les rubriques « Lu, vu, entendu », « Covid-19 » et « Agenda » vous sont ouvertes : adressez vos propositions en utilisant le [formulaire](#).
- Régulièrement un billet ou un communiqué vous y attend.
- Envoyez-nous vos remarques, propositions, suggestions : utilisez le formulaire "[Écrivez-nous](#)".
- Diffusez l'adresse [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr) auprès de vos ami-e-s et [inscrivez-vous \(vous et vos ami-e-s\)](#) à la newsletter
- Suivez-nous sur 

## ANNEXE 2

### Combat laïque : structuration, conseils techniques, rubriques

Le CA du CREAL réuni le 13 novembre 2020 valide avec quelques ajouts les propositions de la commission de travail du 14 octobre sur le bulletin *Combat laïque*.

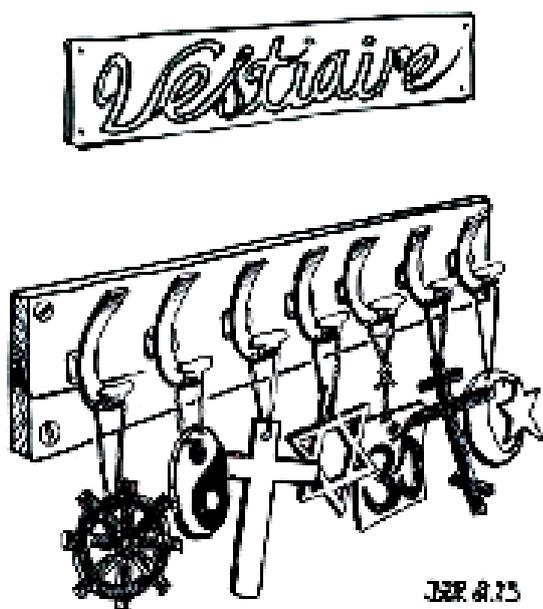
Pour faciliter la participation plus large souhaitable à l'élaboration et aux propositions d'articles, voici quelques préconisations techniques, conseils rédactionnels et thématiques attendues organisés en rubriques pour mieux structurer le bulletin.

#### A. Structuration du journal :

- 20 pages
- Rappels techniques : articles d'une page (sauf brèves, dossiers...) ; un titre et des sous-titres ; un chapeau et un sabot (intro et conclusion) ; écrire ou mettre son texte en Arial narrow 11 ; ne pas faire de mise en page (cela complique le travail du maquettiste)
- types d'écrits : brèves ; articles une page ; brochures ; notes de lecture ; chroniques du mécréant et de Rahan ; encarts y compris dans un article ou dossier ; photos annotées ; citations
- Brochures insérées comme suppléments au bulletin
- Photos et légendes en libre accès

#### B. Thématiques et rubriques :

- décryptage (vocabulaire, notions, histoire des mots)
- laïcité et son actualité
- Coup de chapeau à une actualité positive en matière de laïcité
- École, éducation, enseignement privé
- Droits et libertés (racisme, droits fondamentaux, migrations...)
- Féminisme
- Services publics
- Social
- Environnement
- Échos du monde
- Sciences
- Communiqués et expression du CREAL
- Vie du CREAL
- Textes en ligne
- Citations



L'école doit être le lieu « d'une respiration laïque » affranchie de tout dogme comme le voulait Jean Zay au travers des circulaires de 1936 et 1937 prohibant le prosélytisme commercial, politique ou religieux.



La laïcité : une indispensable condition de la paix en Palestine et dans le monde

### ANNEXE 3

**TRIBUNE** Pour un sursaut des libertés fondamentales, 300 personnalités se mobilisent

Un collectif d'artistes, écrivain.es, responsables syndicaux et associatifs, dont Annie Ernaux, Sophie Binet ou Nicolas Mathieu, appelle à une coalition de grande ampleur afin de garantir les libertés d'expression et de manifestation, de lutter contre les violences policières et contre toutes les discriminations.

Le 23 septembre, nous étions des dizaines de milliers à marcher dans toute la France contre les violences policières, le racisme systémique, pour les libertés publiques, la justice sociale. Ces marches, organisées à l'appel d'un vaste collectif d'associations, de syndicats, de partis politiques et de collectifs militants des banlieues populaires ont été un moment fondateur dans la riposte nécessaire face à la dégradation continue des droits fondamentaux.

Depuis, les dramatiques événements en Israël-Palestine ont donné lieu à de nouvelles attaques contre les libertés publiques de la part du gouvernement : des consignes d'interdiction de certaines manifestations de soutien au peuple palestinien heureusement contrecarrées par le Conseil d'Etat, la multiplication des amendes dressées de manière arbitraire lors de manifestations, l'interpellation à son domicile par la police et la mise en garde à vue du secrétaire général de la CGT 59 pour un tract appelant à manifester.

La répression des contestations écologiques, sociales et démocratiques atteint un niveau inédit. Beaucoup des techniques policières de répression ont souvent été appliquées aux populations racisées des quartiers populaires dans un silence assourdissant, alors que leurs habitants affrontent déjà des discriminations dans l'accès au logement, au travail, et dans d'autres pans de leurs vies. Mais à l'heure actuelle, où les urgences sociales et climatiques se font de plus en plus pressantes, les gouvernements successifs banalisent aussi les violences et les intimidations judiciaires contre les salarié.es en lutte, les militant.es écologistes et plus globalement toutes celles et ceux qui se battent pour un avenir meilleur.

La restriction des droits s'opère de façon cumulative par touches successives avec par exemple la transposition des règles de l'état d'exception dans la loi ordinaire. Petit à petit, s'instaure ainsi un nouveau régime juridique. Avec pour résultats, des assignations à résidence, des perquisitions abusives, des interpellations préventives, une intimidation des journalistes, la liberté d'expression des associations étouffée, voire pire des dissolutions arbitraires.

L'État de droit laisse peu à peu la place à un état d'exception. La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a d'ailleurs exprimé son inquiétude concernant la liberté d'expression dans notre pays. Et en France, la Défenseuse des droits a déploré un nombre inquiétant de saisines pour violences policières. François Molins, alors procureur général auprès de la Cour de cassation, avait même alerté sur ce durcissement auto-

ritaire et mis en garde contre «les procès en terrorisme» de l'action politique et syndicale.

**Nous n'acceptons pas ces dérives dangereuses.**

Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'une fraction de l'institution policière paraît hors contrôle. Des déclarations factieuses de certains syndicats de policiers, se disant «en guerre» contre «des nuisibles» suite au meurtre de Nahel, aux déclarations du directeur général de la police nationale, du préfet de police de Paris et du ministre de l'Intérieur, demandant que le droit commun ne s'applique pas aux policiers, c'est à la remise en cause de l'État de droit que nous assistons. S'attaquer à l'indépendance de l'autorité judiciaire, c'est en effet mettre en question l'État de droit et, plus largement, manquer de respect à notre Constitution, donc à notre démocratie. Un responsable politique de premier plan de la majorité présidentielle, Édouard Philippe, envisage même «un droit et une organisation spécifique aux musulmans». Ce qui remet frontalement en cause l'égalité de traitement des citoyen.es devant la loi.

A présent l'islamophobie s'exprime sans vergogne. Il est nécessaire d'y mettre un coup d'arrêt. Les propos et actes racistes, dont les contrôles au faciès, dénotent ce qui nous apparaît comme un racisme systémique au sein de la police et de l'Etat. Ils perdurent bien qu'ils aient été identifiés, dénoncés, prouvés par de nombreuses instances internationales ou nationales.

Nous n'acceptons pas ces dérives dangereuses qui transforment en profondeur notre pays. Elles sont liées à une politique néolibérale de plus en plus brutale sur le plan social et environnemental. Plus cette politique brutalise, plus ses promoteurs ont besoin de faire taire les gens et les mouvements qui s'y opposent et luttent pour la justice sociale et écologique.

C'est pourquoi, artistes, écrivain.es, responsables syndicaux et associatifs, membres de collectifs de résistance dans les quartiers populaires, militant.es écologistes, responsables politiques, avocat.es, magistrat.es, médecins, sociologues, économistes, historien.nes, philosophes, nous décidons d'agir ensemble de façon permanente. C'est une coalition de grande ampleur que nous voulons constituer, afin de garantir les libertés fondamentales, de lutter contre les violences policières, contre toutes formes de racisme, contre les discriminations systémiques, et notamment celles liées à l'origine, à la couleur de peau, à la religion réelle ou supposée, opérées sur les habitant.es des quartiers populaires.

Retrouvez l'ensemble des signataires :

<https://marchespourlajustice.fr/appele>

## **ANNEXE 4 TRAVAIL FEMINISTE**

### **14 mars 2023 - Première adresse aux organisatrices de la manifestation du 8 mars 2023**

Le Comité de Réflexion et d'Action Laïque de Seine-Maritime (CREAL76) s'adresse solennellement à toutes les structures et personnes organisatrices de la manifestation du 8 mars 2023 à Rouen, afin de leur faire part de son indignation.

Le CREAL, qui a travaillé à la popularisation et à l'élargissement de l'unité autour de cette initiative, a été l'objet d'agressions répétées au cours de la manifestation.

Agressions verbales dès le début du rassemblement : « *islamophobes !* », « *racistes !* », « *fascistes !* », injonctions à quitter la manifestation, proférées par de très jeunes femmes. Toutes nos tentatives de discussion se sont heurtées à un mur.

Agressions physiques : arrachages de pancartes et de slogans portés autour du cou par des militant·e·s du CREAL, bombage mauve de leurs affiches.

Ce comportement est contradictoire avec l'objet de cette manifestation pour plus de droits, plus de libertés.

La station ultime au Palais de Justice nous réserva une violence encore plus grande : nouveaux arrachages de pancartes, vol d'un drapeau - cette fois les auteurs étaient de jeunes hommes - et finalement, dans une agressivité croissante, tentative d'empêcher la prise de parole programmée du CREAL en essayant de s'emparer du micro et aux cris de « *Pas de micro pour les fachos* ».

Heureusement quelques militantes et militants respectueux de la démocratie se sont interposé·e·s. Nous les en remercions.

Les accusations d'islamophobie - terme polysémique que

nous n'utilisons pas - visent à assimiler la laïcité au racisme. La haine des femmes ou des hommes, quelles que soient leurs convictions ou opinions, est étrangère aux militantes et militants du CREAL. En 21 ans d'existence, de rencontres et d'échanges, en consultant nos publications et notre site, nul·le dans le département n'en peut douter, nul·le ne peut nier notre engagement contre le racisme et l'extrême-droite, pour les libertés fondamentales.

En revanche le CREAL76 a régulièrement critiqué les religions - toutes les religions. Cette critique s'en prend aux dogmes, à leurs défauts, leurs méfaits, leur emprise, et nullement aux croyantes et croyants.

La critique, la satire des religions n'est ni un délit, ni un crime en France depuis la Révolution qui a aboli le délit de blasphème.

Nous avons la conviction que la discussion et l'échange sont plus utiles au mouvement social que l'insulte et la brutalité. Des approches différentes ne sauraient conduire à des agressions dans le camp féministe en se trompant d'adversaire : notre ennemi commun, c'est le patriarcat.

Les méthodes utilisées contre les militantes et les militants du CREAL au cours de la manifestation du 8 mars 2023 restent traumatisantes, elles sont insupportables et néfastes à l'unité.

Le CREAL76 demande à toutes et à tous de les condamner fermement.

Catherine Dumont et Ani Cornélis, représentantes du CREAL76 aux réunions unitaires  
Francis Vanhée, président du CREAL76

### **12 juin 2023 - Deuxième adresse aux organisatrices de la manifestation du 8 mars 2023**

Le Conseil d'Administration du **CREAL76**, réuni le 7 juin, soit 3 mois après la manifestation du 8 mars, a souhaité faire le point sur les suites des agressions qui ont eu lieu ce jour-là.

Notre adresse du 14 mars à toutes les structures et personnes organisatrices de la manifestation, pour relater les faits et demander la condamnation de ces agissements, n'a pour l'instant suscité que trois réactions parmi les 14 signataires de l'appel unitaire à cette mobilisation.

Deux messages ont été envoyés sur cette liste de diffusion :

- celui de la **Ligue des Droits de l'Homme** le 27 mars ;

- puis celui du **Mouvement du Nid** le 26 avril, qui nous apprenait avoir subi des attaques similaires à celles menées contre le CREAL. Nous condamnons vigoureusement ces violences et nous renouvelons aux militant·e·s du Nid le soutien que nous leur avons exprimé lorsque nous les avons rencontré·e·s au Forum Féministe de la Ville de Rouen ainsi que dans le tout récent numéro de notre bulletin **Combat Laïque**.

La troisième prise de position est celle de l'**Union Départementale CGT de Seine-Maritime** qui nous a adressé une motion de soutien le 5 juin (cf. pièce jointe).

Par ailleurs, d'autres structures rouennaises ne figurant pas parmi les signataires de l'appel à la manifestation nous ont adressé des messages de solidarité : le groupe de Rouen de la **Fédération Anarchiste** ; la **Libre-Pensée** de Rouen, le Comité Normandie de **République Souveraine**, le groupe local d'**Amnesty International**, **SUD Education 76/27** et le **SDEN-CGT Educ'action** de Seine-Maritime.

Nous avons également eu le soutien de deux organisations

nationales : l'**Association des Libres Penseurs de France** (ADLPF) et le **Collectif Laïque National** (CLN).

Nous adressons nos remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont condamné les violences du 8 mars et nous ont exprimé leur solidarité.

Nous venons de vivre plusieurs mois d'intense mobilisation. Le CREAL, pour qui combat social et combat laïque sont liés, s'y est pleinement investi (manifestations, tracts, bulletins...).

Nous avons conscience que ce mouvement a nécessité beaucoup de temps et d'énergie de la part des militant·e·s. Nous nous étonnons cependant que, de nombreuses semaines après les agressions du 8 mars, il y ait encore si peu de prises de position de la part des structures syndicales ou des associations ayant organisé la manifestation.

Nous persistons à considérer que la recherche de l'unité est un élément essentiel pour les luttes : sans elle, les mobilisations contre la réforme des retraites n'auraient jamais eu la même ampleur. De même, le fait qu'il y ait eu un appel très large pour le 8 mars à Rouen, contrairement aux années précédentes, a incontestablement contribué à faire grossir les rangs des manifestant·e·s.

Mais le travail unitaire nécessite l'exercice démocratique du débat, le respect des personnes et des organisations partie prenante, ainsi que la nécessaire solidarité entre elles, notamment en cas d'agressions qui n'ont pas leur place dans le mouvement féministe ou social.

Catherine Dumont et Ani Cornélis, représentantes du **CREAL76** aux réunions unitaires  
Francis Vanhée, président du **CREAL76**

## **12 et 13 juin 2023 – Réactions SOLIDAIRES et FSU**

La deuxième adresse du 12 juin a entraîné un message de soutien de la FSU (13 minutes après l'envoi du texte) et de SOLDAIRES le lendemain.

## **7 septembre 2023 – Réponse à la Libre Pensée**

**Cher·e·s ami·e·s laïques,**

**Suite aux agressions du CREAL 76 et du NID\* lors de la manifestation du 8 mars dont ces deux associations étaient co-organisatrices, le Conseil d'administration du CREAL réuni le 6 septembre approuve totalement la réponse formulée le 28 juin par Viviane Nordon (membre du CA). Le CA du CREAL demande à la Fédération départementale de la Libre Pensée d'en informer ses adhérent·es.**

\*NID : association contre le système prostituteur et les violences faites aux femmes

## **La LP 76 au CREAL 76 à propos du 8 mars (27 juin 2023)**

La Fédération départementale de la Libre Pensée de la Seine-Maritime

Au CRÉAL 76 (copies aux organisations ayant organisé le rassemblement du 8 mars 2023 à Rouen)

Chers amis,

Nous avons été sollicités pour condamner l'agression dont le CRÉAL a été victime lors du rassemblement du 8 mars à Rouen. Le groupe de Rouen a pris position.

D'autres informations, parvenues ensuite nous amènent à préciser notre position.

Le 8 mars une pancarte contre le port du voile était portée par une adhérente du CRÉAL.

Cela constitue pour nous une stigmatisation qui n'a rien à voir avec la laïcité dont la LP et le CRÉAL se réclament – stigmatisation qui arrive dans un contexte détestable de racisme d'État.

Nous sommes pour la liberté des femmes de porter ou non un voile dans l'espace public, ou d'autres tenues vestimentaires.

Nous sommes solidaires des femmes iraniennes mobilisées contre les diktats du régime visant à imposer le port du voile. Nous défendons leur liberté de choisir.

Nous défendons la liberté, en France, de porter ou non le voile, ou tout autre vêtement, y compris quand celui-ci peut avoir une connotation religieuse.

Notre position que nous renouvelons contre toute agression contre le CRÉAL ne peut être comprise comme acceptation de la stigmatisation du port du voile.

Adopté à l'unanimité par le congrès de la FDLP 76 du 24 juin 2023

## **Réponse de Viviane Nordon, membre du CA du CREAL76 (28 juin 2023)**

*Bonjour*

*Sur la pancarte que je portais et qui est celle visée, on pouvait lire "Ni voile, ni prostitution, à bas le patriarcat". C'est donc bien le voile comme instrument de domination des femmes qui était visé. Que le voile soit ou non un symbole religieux est affaire de théologiens et on apprend dans l'ouvrage de Naëm Bestandji "Le voile, linceul du féminisme" que tous les dignitaires musulmans ne sont pas du même avis. Chacun sait en revanche que dans tous les pays où le port du voile est obligatoire pour les femmes leurs droits sont bafoués ou niés. Ce que l'on voit aussi est que les islamistes, c'est à dire ceux qui ne reconnaissent comme loi que la charia - peut-être même faudrait-il dire leur interprétation de la charia - utilisent les femmes voilées comme étendards.*

*Il est pour le moins aussi étrange que navrant que la révolte des Iraniennes n'ait pas suffi à convaincre chacun et en particulier les membres de la Libre Pensée que le voile n'est nullement un accessoire anodin. Jamais pour autant, je n'ai entendu quiconque au CREAL suggérer d'interdire le port du voile dans l'espace public : s'il est vu comme symbole religieux, ce serait contraire à la laïcité, vu comme expression de l'infériorité des femmes, cela n'aiderait en rien à leur émancipation.*

*Avec mes meilleurs sentiments laïques.  
Viviane Nordon*

## **23 septembre 2023 – « Non soutien » au CREAL du collectif rouennais des Collages féministes**

**A l'attention des personnes organisatrices de la manifestation du 8 mars 2023, et de toutes les personnes qui se reconnaissent dans les luttes féministes ou dans leurs valeurs.**

Nous sommes membres d'un collectif informel féministe, qui tente d'être intersectionnel, anti-raciste, anti-impérialiste, internationaliste, anti-validiste, contre le mépris de classe et toutes les violences infligées aux personnes reconnues dans l'acronyme LGBTQIA+.

Nous avons participé en notre individualité à la préparation de toute la journée du 8 mars, et avons marché dans la manifestation, non pas en tant que collectif annoncé, mais en tant qu'un rassemblement d'individus, car nous avons refusé de signer l'appel à la manifestation unitaire.

En effet, il nous semblait intéressant dans une certaine mesure, de tenter, malgré nos différends politiques, de former une foule massive dans les rues de Rouen pour cette journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et minorités de genre.

Et cela a fonctionné. Nous n'avons jamais été aussi nombreux·ses un 8 mars à déambuler dans les rues pour manifester nos forces, ensemble. Mais la question se pose comme nous l'avions anticipé: le nombre fait-il l'unité ? Cette fois nous l'affirmons, nous nous désolidarisons totalement des valeurs portées par certains groupes présents.

Nous avons été offusqué·e·s de voir dans la même manifestation que nous, des pancartes indiquant « ni voile ni prostitution », alors même que nous affirmons sur les murs de nos villes un soutien inconditionnel à nos adèles portant le foulard et les travailleuses du sexe.

Nous sommes internationalistes, soutenons sans relâche les luttes pour l'indépendance des femmes et minorités de genre du monde entier.

Se réapproprié une révolution à des fins conservatrices, c'est non.

Utiliser un combat de femmes kurdes et iraniennes qui luttent contre l'oppression de l'État iranien pour tenir des discours d'abolition de la prostitution, c'est non.

Dans un contexte politique de montée fulgurante de la présence des discours discriminatoires envers les personnes racisées, dans les médias français, dans la rue, et dans l'espace public en général, il nous semble important et primordial de rappeler que la violence ne se situe pas dans la contestation de discours haineux, mais bien dans les propos tenus par le Créal76.

Nous, collectif de collages féministes, avons l'habitude récurrente d'afficher nos slogans sur les murs des villes, dans toute la France et à l'international. Nos affichages libres se font arracher, détourner, déchirer, sans cesse. Telle est la logique de la rue.

La liste des organisations qui ont apporté leur soutien au Créal76 est effarante, et nous retenons les noms. Nous retenons aussi les solidarités anti-racistes dont nous avons été témoins.

Car dans l'espace public et médiatique, qui manifeste son soutien aux personnes racisées, aux adelphe.s qui portent le foulard, aux travailleuse.s du sexe ?

S'exprimer au nom de ceux qui n'ont pas l'espace de le faire, pour affirmer que l'oppression qu'ils subissent viendrait de leur culture, leur travail ou leur religion, fait partie du problème.

Faut-il arriver à des meurtres de la part de l'institution policière pour créer des mouvements de soutien ? Comment s'exprime la laïcité face aux révolutions populaires qui ont lieu sur notre territoire hexagonal ?

Nous l'affirmons, les propos tenus le 8 mars condamnant le port du *hijab*, participent activement à la création d'un climat d'oppression envers des personnes qui font le choix de suivre leur foi, et qui n'ont jamais la place sur les plateaux télé, dans la rue, dans l'espace public, pour exprimer leurs idées et leur situation. En France, être perçu.e comme français.e, c'est bien ressembler à une personne blanche. Une oppression perçue comme acceptable, c'est celle du travail capitaliste salarié d'une entreprise.

S'exprimer au nom de ceux qui n'ont pas l'espace de le faire, pour affirmer que l'oppression qu'ils subissent viendrait de leur culture, leur travail ou leur religion, fait partie du problème.

Nous vous invitons à vous questionner sur la violence que vos propos ont représenté, pour nos adelphe.s, travailleuse.s du sexe, racisées, dans cette manifestation. Nous vous invitons à questionner le regard paternaliste que vous portez sur des personnes qui ne vous demandent en rien votre accord pour leur existence. Nous vous invitons à vous renseigner sur la réappropriation du mouvement conservateur en Iran même, de la révolution des femmes et des personnes LGBTQIA+. Ce même mouvement qui, sous couvert de laïcité, tente de conserver un totalitarisme d'État, en évinçant simplement la question théologique des débats.

L'instrumentalisation des féminismes à des fins oppressives ne sera jamais tolérable. Nous soutenons les femmes qui portent le foulard, nous avons soutenu nos camarades de Grenoble qui ont obtenu en 2022 le droit de se baigner en burkini ou topless dans les piscines de leur ville.

Nous soutenons les femmes qui ne souhaitent pas porter de foulard et qui vivent dans un système oppressif et discriminant.

Nous soutenons les travailleuse.s du sexe qui militent pour un droit du travail libéré du patriarcat.

En clair, nous soutenons le droit inconditionnel à disposer de nos corps comme bon nous semble.

Aujourd'hui, encore une fois, l'État français par le biais de ses ministères expose les personnes racisées, et en priorité les adolescent.e.s, à de la violence, des amalgames, de la discrimination, jusqu'à interdire l'accès à l'éducation aux personnes qui ne rentrent pas dans le moule. Votre laïcisme entraîne à des déviances qui va bien au delà des questions théologiques. Que la voile soit assimilée à des pratiques terroristes, voilà ce pour quoi vous militez réellement.

Nous avons vu que vous serez présent.e.s à la manifestation contre le racisme systémique ce samedi 23 septembre. Mais vos propos participent précisément au racisme systémique.



Votre pancarte à gauche de cette photo que vous publiez sur votre site internet, reprend nos activités de collage à des fins « universalistes ». Nous la refusons. Nos slogans, nos collages féministes, s'adressent à tout le monde, mais ne vous appartiennent pas. L'universalisme n'est autre qu'une volonté d'effacement

des cultures non-blanches. L'universalisme, c'est une manière « humaniste » d'invisibiliser la domination blanche issue du passé colonial de notre chère nation noble et civilisée.

Demander à des personnes de modifier leur tenue vestimentaire ne fait en rien de vous des personnes plus censées que les patriarches qui nous demandent de rallonger la longueur de nos jupes. Logique même que vous adoptez également dans vos propos abolitionnistes de la prostitution. Après l'interdiction du port de l'abaya dans les écoles, où devons nous nous situer dans le spectre de ce qui est moralement acceptable ?

Sur un site du gouvernement, la définition de laïcité stipule : « La laïcité est un principe inscrit dans la Constitution. Elle garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur croyance, la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes. »

Nous comprenons bien que l'objet des échanges lancés par le Créal76 s'adresse aux « méthodes » employées pour réagir à vos messages putophobes, islamophobes et racistes. Cependant nous souhaitons rétablir un certain ordre de l'échelle de la violence que nous avons noté en ce 8 mars 2023. Nous ne reviendrons pas sur la question d'un gribouillage de pancarte, qui ne justifie pas selon nous d'ameuter tout la ville pour vous apporter du soutien.